



# 14 INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT N° 44 MARS-AVRIL 2018

Le mois de la végétalisation qui débute le 22 mars sera l'occasion de découvrir les réalisations dans le 14<sup>e</sup> et de se joindre à cette mobilisation citoyenne qui participe à embellir le quotidien

**p. 12 à 13**



Un nouveau tribunal pour Paris

**p. 8**



Un fond pour financer les projets des habitants

**p. 10**



À la rencontre des commerçants

**p. 11**

**PLUS DE PLACE  
À LA NATURE  
DANS NOTRE  
VILLE**



## PUBLICITÉ



## ÉDITORIAL

### CARINE PETIT, MAIRE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**C**her-E-s Habitant-E-s du 14<sup>e</sup>  
48000 décès chaque année en France liés aux conséquences de la pollution de l'air. 3500 personnes, en France, meurent d'un accident de la route en ville. 13 % des déplacements à Paris se font en voiture MAIS 50 % de l'espace public (voirie + stationnement) à Paris est occupé par la voiture

Face à ces données, la polémique politicienne, la démagogie, le double discours sont indécents et irresponsables. S'arc-bouter sur un modèle de ville qui donne priorité à la voiture individuelle n'est pas tenable et il n'est clairement pas celui que je porte avec mon équipe. Nos décisions, nos projets dans l'arrondissement, comme celui emblématique de l'avenue du Général Leclerc visent à lutter contre la pollution de l'air et l'emprise des voitures sur la ville.

Pour faire redescendre les excès de certains, il faut rappeler que les salariés de la Métropole se déplacent, pour la très grande majorité d'entre eux en transports en commun, encore plus les Parisiens.

Au moment où la France est mise en cause par l'Union européenne sur le dossier de la qualité de l'air, tout retard ou report de financement public du Gouvernement ou du Conseil régional pour la construction des transports publics collectifs est irresponsable.

Je serai le 10 mars aux côtés de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, sur les Berges de Seine pour défendre la portée d'intérêt général et de santé publique de cette décision. Et je vous invite à la Mairie le 4 avril à 19h30 pour vous présenter le calendrier de début des travaux du projet Général Leclerc.

Il serait peut-être judicieux de suggérer au Président de la République de porter auprès de la Commission européenne le retrait des critères de calcul des déficits publics des pays membres de l'Union. Afin que les dépenses d'INVESTISSEMENT PUBLIC liées aux transports publics, à l'Éducation, au Logement ou à la Santé ne soient plus soumises à la fameuse règle des 3 % du Traité de Maastricht. Nous ne serions pas confrontés à des fermetures classes dans nos écoles, au décalage calendaire (annoncé par le Premier ministre il y a quelques jours) du Grand Paris Express, le débat sur la SNCF serait autrement plus constructif. Mobilisons-nous pour notre santé, pour la qualité de nos services publics qui sont nos Biens Communs les plus précieux.

« Rien n'est solitaire, tout est solidaire »  
Victor HUGO, *Proses philosophiques* (1860-1865)

**CARINE PETIT**  
MAIRE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

[@carine\\_petit](https://twitter.com/carine_petit)

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack  
Rédaction : Julie Bordron, David Dobbels, Gwenaëlle Evin, Emmanuel Samaniego  
Photos : Arthur Distel, Orélie Grimaldi, Vincent Jarousseau, Yann Guillotin  
Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36.  
2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris CEDEX 14  
Création graphique : Advitam. Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39  
Tirage : 74000 ex. Impression : Léonce Deprez  
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

## SOMMAIRE



### EN IMAGE / AGENDA

Votre début d'année en 2018

p. 4-5

### ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Programmation budgétaire 2018, Convention pluriannuelle d'objectifs et Instauration de la conférence logement

p. 7

### LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

Lancement de la saison 2 des Grands Voisins

p. 8

Qui derrière le service public ?

p. 9

Première réunion de concertation sur l'avenir de la « Porte de Malakoff »

p. 10

À la rencontre des commerçants

p. 11

### ZOOM SUR

Plus de la place à la nature dans notre ville

p. 12-15

### DÉCRYPTAGE

La « MDA » devient Maison De la Vie Associative et Citoyenne

p. 17

### TRIBUNES

p. 18-19

# RETOURS EN IMAGES

## VOTRE DÉBUT D'ANNÉE EN 2018



© Arthur Distel

### LE 14<sup>e</sup> EN COURANT

Le froid et quelques gouttes n'auront pas découragé les adeptes des 10 kms du 14<sup>e</sup>, organisés par l'OMS 14 et la Mairie du 14<sup>e</sup>. Ils étaient des centaines à se presser le dimanche 21 janvier sur la ligne de départ. À 9h30 le coup d'envoi était donné par Carine Petit, devant le square Ferdinand Brunot, pour une course en deux boucles de 5 kms à travers les rues de l'arrondissement. Les sportifs aguerris, cherchant à se qualifier pour le championnat de France, ont avalé le parcours en à peine plus d'une demi-heure. Les autres sont allés à leur rythme mais toujours avec le même plaisir de franchir la ligne d'arrivée.



© Cité internationale universitaire de Paris

### INAUGURATION DE LA FONDATION VICTOR LYON RÉNOVÉE

Entièrement réhabilitée pour pouvoir proposer des logements aux chercheurs internationaux, la Fondation Victor Lyon a été inaugurée le 31 janvier, en présence de Carine Petit et Anne Hidalgo. Elle accueille depuis la rentrée 2017, 42 chercheurs de 17 nationalités, dans 39 appartements allant du studio au 5 pièces. Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre du projet de développement de la Cité internationale, qui prévoit la création de 1800 logements supplémentaires et une modernisation des installations, pour en faire un campus aux standards internationaux en 2025, un siècle après sa création. Elle apporte une pierre de plus à l'édifice du 14<sup>e</sup> comme grand pôle universitaire, qui par l'excellence de sa recherche et son rayonnement scientifique, contribue à l'attractivité du 14<sup>e</sup> et de Paris.



© DR

### RENCONTRE DES ACTEURS DE LA CULTURE DU 14<sup>e</sup>

Le vendredi 16 février, était organisée en salle des mariages une rencontre des acteurs de la culture du 14<sup>e</sup>. À mi-mandat, ce rendez-vous fut l'occasion de dresser un premier bilan des actions menées dans l'arrondissement et d'évoquer les perspectives. La matinée a permis de faire un vaste tour d'horizon des projets et de la programmation événementielle du 14<sup>e</sup>. Le contrat culture d'arrondissement, initié par Bruno Julliard, et le diagnostic d'arrondissement, sur lequel il s'appuie, ont également été présentés. Malgré le contexte budgétaire difficile, les échanges ont réaffirmé la volonté de mutualiser les efforts pour donner toute sa place à la culture, avec l'ambition de la rendre toujours plus accessible au plus grand nombre.



© Arthur Distel

### CÉRÉMONIE DES PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

Le samedi 3 février, la Mairie du 14<sup>e</sup> organisait avec le Réseau éducation sans frontière (RESF) et la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) un parrainage républicain. Lors de cette cérémonie, 16 familles et 11 jeunes « sans papiers » ont été accueillis par leurs parrains et marraines, élu-e-s et citoyen-ne-s, qui leur ont remis leur certificat de parrainage, par lequel ils s'engagent à les accompagner et à les protéger. Cette cérémonie perpétue la tradition du « baptême républicain » créé à la Révolution française pour accueillir les enfants dans la communauté citoyenne et leur permettre, symboliquement, de participer aux valeurs républicaines. RESF tient toute l'année une permanence d'accueil à la mairie du 14<sup>e</sup>. 600 jeunes majeurs y ont été reçus en 2017.



© Guillaume Bontemps - Mairie de Paris

### NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Dans la nuit du 15 au 16 février, la Mairie de Paris a organisé sa première Nuit de la solidarité. L'objectif de cette opération est de mesurer le nombre de personnes à la rue, améliorer la connaissance de leurs profils et de leurs besoins, pour adapter les réponses proposées. Près de 1700 bénévoles, accompagnés par 300 professionnels, se sont mobilisés, ainsi que des partenaires de la ville (RATP, SNCF, AP-HP et Indigo-Vinci). Organisés en 350 équipes, ils sont allés à la rencontre des sans-abri dans tous les quartiers et en ont dénombré près de 3000, dont 71 dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. La Nuit de la solidarité sera désormais renouvelée chaque année pour mesurer les évolutions.

## AGENDA MARS-AVRIL 2018

DU 5 MARS AU 9 AVRIL

### MOIS DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

La programmation événementielle de cette année a pour fil rouge la place des femmes dans la culture. Une problématique abordée à travers une exposition, des rencontres et soirées thématiques organisées à la Mairie du 14<sup>e</sup> et dans différents lieux de l'arrondissement.

Programme complet dans le livret des événements.

SAMEDI 17 MARS, DE 11H À 16H

### FAITES DE LA SOUPE

Lors de cette dégustation conviviale, venez goûter les bonnes soupes préparées par des habitants mais aussi décerner le prix du public pour le concours de la « Louche Paradol » Rue Prevost Paradol

LUNDI 19 MARS, 11H30

### COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Cérémonie du 56<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie Parvis de la Mairie.

2, place Ferdinand Brunot.

SAMEDI 24 MARS

### NUIT DES DÉBATS

C'est déjà la 5<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous qui, le temps d'une nuit, vous donne l'occasion d'échanger un peu partout dans Paris sur les sujets qui vous tiennent à cœur. Pour cette édition printanière, les débats feront écho au nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris. Les débats liés à l'engagement pour une ville durable et écologique sont donc les bienvenus !

Pour trouver un débat, consulter les lieux et les sujets sur [debat.paris.fr](http://debat.paris.fr)

MERCREDI 4 AVRIL, 19H30 À 21H

### RÉUNION PUBLIQUE AV. GÉNÉRAL LECLERC

Nouvelle réunion publique sur le réaménagement de l'avenue du Général Leclerc Mairie annexe. 12, rue Pierre Castagnou

JEUDI 12 AVRIL, À 19H

### CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Ordre du jour et documentation sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr) Salle des mariages de la Mairie 2, place Ferdinand Brunot

SAMEDI 7 AVRIL, DE 14H À 17H

### INAUGURATION DE LA PANAMÉENNE

Venez découvrir la nouvelle halle alimentaire Broussais, lieu convivial et ouvert géré par l'association « Food de Rue », entièrement dédiée à l'alimentation saine et durable. Une après-midi festive dédiée à la sensibilisation aux thèmes de l'alimentation et du gaspillage. 1 place Alice Huy (100 rue Didot)

DU 26 AVRIL AU 5 MAI

### FESTIVAL DU PRINTEMPS DE LA CRÉATION THÉÂTRALE

Pendant une semaine, venez découvrir en accès libre les pièces de jeunes auteurs et le meilleur de la création théâtrale.

Programme à découvrir à l'accueil de la Mairie, dans les équipements publics et sur [theatre14.fr](http://theatre14.fr) Au Théâtre 14. 20, avenue Marc Sangnier.

# ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur quelques délibérations du Conseil d'Arrondissement du 22 janvier 2018

## PUBLICITÉ

### INVESTISSEMENT 2018



© Orièle Grimaldi

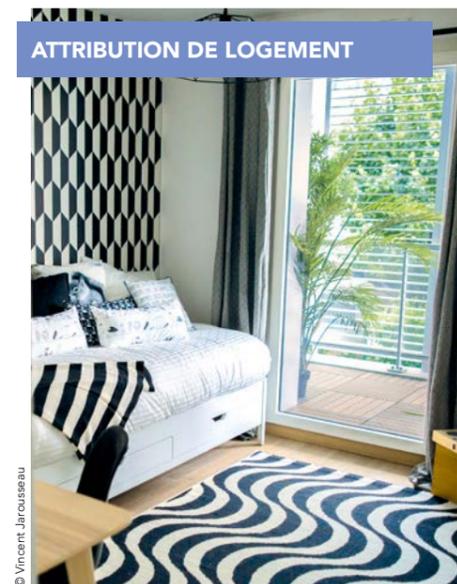
### Programmation budgétaire 2018

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> Conseil fait l'objet d'une communication sur la programmation budgétaire à venir. Les opérations d'investissement dans le 14<sup>e</sup> arrondissement se répartissent comme suit: 490 000 € d'investissement localisé (IL) correspondant aux interventions courantes sur les équipements d'envergure parisienne et 3 756 920 € d'investissement d'intérêt local (ILL) concernant les interventions sur les équipements ou espaces publics de proximité. À noter qu'une part de 25 % des ILL est consacrée au budget participatif. Le budget d'investissement consacré aux espaces publics est de 2 012 250 € dont 2/3 concernent la voirie et 1/3 les espaces verts.

L'investissement dans les équipements s'élève à 2 234 670 € qui seront consacrés prioritairement à l'amélioration du confort des usagers, au renfort de la sécurité, notamment incendie et à la modernisation des équipements. À noter que 1,7 M€ est consacré à l'entretien des écoles et des crèches, soit près de 40 % du budget. Les autres investissements notables sont le réaménagement de la section jeunesse de la Bibliothèque Brassens et la rénovation des sols du gymnase Mouchotte et du Centre Paris Anim' Montparnasse.

### Instauration de la conférence logement

L'objet de la délibération est l'institution de la participation de la mairie du 14<sup>e</sup> à la Conférence du logement, qui a été instituée par la loi Égalité citoyenneté, promulguée le 27 janvier 2017. Elle réunira une fois par an les élus de la collectivité, les représentants des réservataires et des professionnels intervenant dans le champ des attributions et des représentants des usagers ou des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement. L'objet de la conférence du logement est d'adopter les orientations stratégiques en matière d'attribution de logements qui portent sur les objectifs de mixité sociale et d'équilibre, ainsi que sur le relogement des publics prioritaires. La mairie du 14<sup>e</sup> sera représentée par la Maire.



© Vincent Jarousseau

### ATTRIBUTION DE LOGEMENT

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS



© DR

### Convention pluriannuelle d'objectifs

Cette délibération porte sur l'adoption de convention pluriannuelle d'objectifs ou d'avenant à ces conventions avec des associations du 14<sup>e</sup> afin de contribuer à leur sécurisation financière dans la conduite de leurs actions au sein du quartier populaire et des autres quartiers politique de la Ville de Paris. Ces conventions sont établies sur trois ans et permettent de pérenniser les subventions auprès des associations, ce qui est très important pour leurs activités. L'objectif est de confirmer des conventions déjà en cours, concernant :

- L'association APASO, pour le projet Accès au droit et à l'insertion, pour un montant de 4 500 euros ;
- La Compagnie A force de rêver, pour « Le laboratoire à théâtre » qui vise à accompagner à l'insertion et à la citoyenneté des jeunes en grandes difficultés ou en situation de handicap par la participation à un processus de création théâtrale : 3 500 euros au titre de la politique de la ville, 2 000 euros au titre de la jeunesse, 4 500 euros au titre de la culture et 2 000 euros au titre des affaires scolaires ;
- L'Association Le Moulin, pour les projets suivants : « Ateliers sociolinguistiques », « Projet Extrascolaire », « Soutenir les initiatives des mamans pour agir localement » et Accompagnement à la scolarité ». Les subventions sont de 4 000 euros au titre de la politique, de la ville, de 2 000 euros au titre des affaires scolaires et de 2 000 euros au titre de la jeunesse.

### Lancement de la saison 2 des Grands Voisins !

Après le départ des occupants de la première phase d'occupation provisoire et une fermeture hivernale, le site des Grands Voisins est de nouveau prêt à accueillir le public. C'est en avril que débutera la « saison 2 » prévue pour une durée de 26 mois. La réouverture est toutefois progressive puisque la Lingerie, réaménagée en salle de concerts gratuits du week-end, et la Ressourcerie Créative, déménagée dans la cour du bâtiment Oratoire, ont repris leurs activités dès le 1<sup>er</sup> février. En ce début 2018 commencent aussi les premiers travaux du nouveau quartier, qui entraînent une modification de l'accessibilité du site sur les espaces non concernés par le chantier : la cour Robin, la cour de l'Oratoire, la Lingerie et le bâtiment Lepage. C'est sur ce périmètre resserré de 3500 m<sup>2</sup> que les 86 structures sélectionnées suite à l'appel à candidatures ont pris leurs quartiers. Elles ont été évaluées en tenant compte de l'équilibre avec les activités déjà en place et de leur capacité à participer au projet collectif ou au projet d'insertion sociale. Même si elles sont moins nombreuses qu'en première saison, leurs champs d'activités restent tout aussi diversifiés : art et artisanat, culture, action

sociale, agriculture urbaine, réemploi...

Toujours assurée par Aurore, la fonction d'hébergement est maintenue sur le site avec 600 places dans 6 centres et sur une superficie de 5 400 m<sup>2</sup>. L'association a notamment repris la gestion du bâtiment Pinard dans lequel a été ouvert pendant l'hiver un centre d'hébergement d'urgence pour les familles.

La diversité sociale, économique et culturelle caractéristique de la première phase se renouvelle donc, avec l'objectif de s'ouvrir plus encore sur le quartier, et de jouer un rôle de préfiguration entre les usages quotidiens présents et ceux du futur éco-quartier. On trouvera notamment sur le site une conciergerie, un restaurant solidaire, un



© Yes We Camp

espace bien être et des boutiques. Toute l'équipe des Grands Voisins vous attend avec impatience pour partager cette nouvelle saison !

Pour tout savoir de l'actualité des Grands Voisins, consultez le site internet [lesgrandsvoisins.org](http://lesgrandsvoisins.org) et @lesgrandsvoisins sur Facebook.

### Un nouveau tribunal pour Paris

Au Printemps, le tribunal de grande instance (TGI) de Paris va quitter le site historique de l'île de la Cité pour s'installer dans des locaux modernes et fonctionnels sur le site des Batignolles, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement. Avec lui, quelque 30 sites, dont les tribunaux d'instance des 20 arrondissements suivront le même chemin. Cette opération majeure de regroupement vient en réponse à un constat : l'organisation judiciaire de Paris, trop éclatée, était peu propice à une organisation rationnelle et à la lisibilité de la justice.

Ce déménagement et les regroupements de juridiction qu'il permet, ouvrent une nouvelle page de l'histoire de

la justice parisienne : le 14 mai 2018, le tribunal d'instance de Paris sera officiellement créé et les tribunaux d'instance des arrondissements progressivement supprimés, au fil de leurs transferts. Les nouvelles demandes seront alors portées devant cet unique tribunal, compétent sur l'ensemble de la Ville de Paris. Pour les demandes antérieures, les tribunaux d'instance déjà saisis demeureront toutefois compétents pour statuer jusqu'à la date de leur transfert. Elle est fixée au 4 juin pour le tribunal d'instance du 14<sup>e</sup>. Le lendemain, les procédures seront transférées en l'état au tribunal d'instance de Paris. Cette fusion en une structure unique des 20 tribunaux

d'instance sera de nature à améliorer significativement le service rendu aux justiciables, comme elle facilitera l'exercice des professionnels de justice.

Dessiné par Renzo Piano, l'élégant édifice du nouveau tribunal d'instance de Paris culmine à 160 m dans le nouveau quartier des Batignolles. Moderne et fonctionnel, il dispose de 38 guichets d'accueil et 90 salles d'audience. Il pourra accueillir 500 magistrats, 1300 fonctionnaires et les 9000 personnes attendues chaque jour. Un site d'exception qui permet d'opérer dans les meilleures conditions le basculement de la première juridiction de France dans la justice du XXI<sup>e</sup> siècle.



© RPBW / Sergio Grazia

### Qui derrière le service public ?

Parce qu'aucun numéro de carte d'identité n'est donné par un numéro, Parce qu'aucun mail n'est envoyé sans expéditeur, Parce qu'aucune inscription sur les listes électorales ne se fait par défaut, Parce qu'aucun renseignement téléphonique ne se fait via une boîte vocale délocalisée, Parce qu'aucune naissance n'est enregistrée par l'opération du saint esprit, La Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement a souhaité vous présenter, au travers d'une exposition, du 29 mars au 2 mai, sur les grilles du square Ferdinand

Brunot, les agents qui font le service public de proximité au quotidien.

Pour répondre au mieux à nos besoins, les fonctionnaires ne sont jamais trop nombreux. C'est ensemble que nous avançons et c'est pourquoi nous avons souhaité leur rendre hommage pour les remercier. Chacun d'eux et d'entre nous est utile aux biens communs.

Carine PETIT  
Maire du 14<sup>e</sup>  
arrondissement  
de Paris

Sami KOUIDRI  
Directeur Général  
des services  
de la Mairie du 14<sup>e</sup>



• STÉPHANE ET SES COLLÈGUES ONT MIS À JOUR 30 000 ACTES DE NAISSANCE.



• ANNETTE ET SES COLLÈGUES ONT ACCUEILLI 61 486 USAGERS CETTE ANNÉE, DONT 1 545 EN NOCTURNE.

© Vincent Jirousseau

### Demande de Passeport, n'attendez pas les vacances !

Vous souhaitez partir lors des prochaines vacances ? Pensez à faire votre passeport dès maintenant ! En effet, s'il faut généralement 2 à 3 semaines à compter du dépôt du dossier, les délais varient en fonction de la période de l'année et s'allongent toujours avant les vacances scolaires. Pour partir l'esprit tranquille, n'attendez pas pour faire votre demande et privilégiez les périodes hors des vacances scolaires ! Pour rappel, les dépôts de demande de passeport et de carte nationale d'identité se font uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous peut se faire en ligne sur le site [paris.fr](http://paris.fr) ou par téléphone au 01 58 80 80 80.



© DR

### Amélioration acoustique dans la grande salle : plus de confort pour tous !

Pour mieux vous accueillir votre Mairie a effectué des travaux pour l'acoustique au rez-de-chaussée, dans la Grande Salle du guichet unique, réservée à l'accueil du public. Comment recevoir, dans de bonnes conditions, 80000 usagers par an tout en préservant une qualité d'accueil, un niveau sonore confortable et une confidentialité des échanges ?

En concertation avec les agents municipaux, un bureau d'étude acoustique s'est penché sur la question et l'étude menée au dernier trimestre 2017 a donné le jour à un projet ambitieux d'équipement de la Grande Salle, entièrement conçu et dessiné par les agents techniques.

Plafonds suspendus, suspensions en cônes au look futuriste ou panneaux isolants classiques, la plupart des solutions techniques ont été ingénieusement développées puis installées par les équipes

d'ouvriers municipaux, diminuant ainsi les coûts d'investissement et valorisant les savoirs faire en régie. Réalisés en février, ces travaux sont la garantie d'un meilleur accueil du public et de conditions de travail améliorées pour les agents à son service. Un double objectif mené en cohérence avec le projet municipal, pour un service public local toujours plus accueillant et performant



© DR

### Un fond pour financer les projets des habitants

Une exposition de dessins sur les grilles du square marin, une opération couleurs sur les vitrines de la rue Prévost Paradol, une journée intergénérationnelle autour du numérique... Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) permet de financer des projets ponctuels à destination des habitants des quartiers Porte de Vanves, Didot, Plaisance, Moulin de la Vierge et Cité de l'Eure. Il est tout particulièrement destiné aux initiatives avec une dimension collective, pouvant développer le lien social et dynamiser la vie locale.

Pour obtenir une aide FPH, les porteurs présentent leur projet à un comité composé d'habitants et d'associations. Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et d'un soutien financier (jusqu'à 800 €) pour construire et concrétiser leur projet. En trois ans d'existence, le FPH a permis d'accompagner une trentaine de projets divers. La liste est à poursuivre ! Si vous avez une idée de projet, contactez L'Équipe de développement local (01.43.95.66.11) ou le Centre socioculturel Maurice Noguès (01.45.42.46.46).



© Association Petites mains Xavier Donzelli

### Une rencontre entre les délégués de classe et les élus de l'arrondissement

Le 12 avril prochain sur l'initiative de plusieurs collèges et lycées, une rencontre entre les délégués de classe de la 6<sup>e</sup> jusqu'à la terminale sera organisée à la Mairie du 14<sup>e</sup>. L'idée de cet événement est d'aborder, débattre et discuter de la problématique de l'engagement, du rôle de l' élu et du rôle de la collectivité parisienne. Les élèves pourront poser de nombreuses questions aux élus sur les

sujets qu'ils ont auront travaillé en amont avec leur équipe pédagogique.

La Mairie du 14<sup>e</sup> souhaite favoriser ces initiatives citoyennes et promouvoir l'engagement de la jeunesse. Ce type d'initiative vise à donner plus de sens à nos politiques publiques et surtout à les questionner grâce au regard d'une nouvelle génération !

### Première réunion de concertation sur l'avenir de la « Porte de Malakoff »

Aux côtés de Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff, Carine Petit a participé le 13 février à la première réunion de concertation sur la Porte de Malakoff. À l'occasion du départ de l'INSEE au printemps 2018, la Ville de Malakoff souhaite repenser les espaces publics dans le périmètre de la Porte de Vanves, exposé aux nuisances du périphérique, à la pollution de l'air et à la pollution sonore. Les riverains, distribués de part et d'autre du périphérique, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement et dans les communes de Malakoff et de Vanves, sont venus très nombreux imaginer les contours et l'avenir de ce futur projet urbain. Les idées ne manquent pas pour ce territoire pourvu d'atouts et de ressources, à l'image de l'université Paris-Descartes,

située à Malakoff, qui accueille plus de 5000 étudiants. Carine Petit a exprimé son entière mobilisation afin qu'un projet susceptible de créer davantage de lien et de cohésion entre ces deux communes émerge. D'ores et déjà, la Ville de Paris s'attache à atténuer la coupure urbaine avec Malakoff, notamment en créant au premier semestre 2018 des continuités cyclables protégées avenue Georges Lafenestre et avenue de la Porte de Chatillon. Une marche exploratoire et des ateliers thématiques sont prévus en mars et avril pour poursuivre l'élaboration de la feuille de route avec les habitants, suivis d'une soirée de restitution le 2 mai.

Plus d'informations sur la concertation sur le site [www.malakoff.fr](http://www.malakoff.fr)



© Criallos - Patrice Paitte

### Autour d'Edgar Quinet

Au printemps, la fête de la Bretagne vous conduira peut être à déambuler dans le quartier d'Edgar Quinet et à déguster en terrasse une savoureuse galette. Un quartier toujours bien animé avec son marché et sa place du métro, entourée par les brasseries et les théâtres. Profitez de votre promenade pour découvrir aussi quelques belles boutiques, dont certaines perpétuent avec éclat l'héritage artistique et littéraire de Montparnasse !

#### Adam

11, boulevard Edgar Quinet  
01 43 20 68 53  
[www.adamparis.com](http://www.adamparis.com)



Quelle boutique d'art dans le monde peut s'enorgueillir d'avoir travaillé avec autant d'artistes de renom ? Picasso d'abord, puis Matisse, Braque, Ernst, Derain, Léger, Klein, Giacometti, Brancusi, César... Les artistes du tout-Montparnasse sont venus ici chercher leurs couleurs, leurs chimies et tout le nécessaire pour leur atelier. Pendant trois générations, la famille Adam s'est mise à leur service pour répondre à toutes leurs exigences de création. Une histoire qu'Edouard Adam, le petit fils, a relatée avec force anecdotes dans son livre « Itinéraire d'un marchand de couleurs à Montparnasse ». En 1999, Edouard Adam a vendu la boutique à M. Elmalek et c'est son fils Jérôme qui assure aujourd'hui la relève. Il a fait de ses deux boutiques d'art historiques, Adam et Lavrut sur la rive droite, la clé de voute d'un groupe diversifié d'une dizaine d'enseignes, également présent dans l'univers de la gravure-imprimerie, de la papeterie et de la fourniture scolaire et de bureau. Mais Adam reste le joyau, tout particulièrement à l'honneur cette année, puisque le magasin créé en 1898 célèbre son 120<sup>e</sup> anniversaire ! Pour marquer le coup, une collection de produits de couleurs va être lancée et le magasin sera rénové cet été pour l'embellir et lui apporter une touche plus contemporaine.

#### L'artiste peintre

54, Boulevard Edgar Quinet  
01 43 22 31 71  
[www.lartistepeintre.fr](http://www.lartistepeintre.fr)



À l'instar de nombreux artistes, Raouf Huchaima a quitté sa boutique de Montmartre pour en ouvrir une nouvelle, il y a 30 ans, dans le quartier de Montparnasse. Comme son nom l'indique, elle est entièrement dédiée à l'artiste peintre, qui peut trouver ici tout ce dont il a besoin : une très grande variété de toiles et châssis, chevalets, peintures, pinceaux, et un coin encadrement d'art pour les expositions. Le catalogue offre un large choix de produits et un service très personnalisé, car la boutique possède aussi son propre atelier de fabrication de 350 m<sup>2</sup>, situé à coté du stade de France. Pour les artistes et les élèves en école d'art, cette présence juste en face de chez Adam est une aubaine. Les deux boutiques sont complémentaires et forment ainsi un véritable pôle consacré aux arts graphiques.

### Librairie d'Odessa

20, rue d'Odessa / 01 43 20 31 96  
[www.librairiedodessa.com](http://www.librairiedodessa.com)



Malgré sa taille modeste, cette librairie est bien connue de tous les habitants du quartier. Il s'agit d'une entreprise familiale que Sophie Lombard a reprise à son père en 2005, qui lui-même avait racheté le fond en 1980. A l'image de la clientèle, la sélection de livres est curieuse et exigeante. Pour s'aider dans ses choix, Sophie a d'ailleurs constitué il y a 3 ans son propre club de lecture, composé d'une dizaine de fidèles qui se réunissent une fois par mois pour partager leurs avis et qui, à l'issue de leur réunion, sélectionnent 5 romans et une BD. Le résultat est présenté dans une lettre distribuée à la librairie et mise en ligne sur son site. La librairie accueille aussi souvent en soirée des personnalités – auteurs, traducteurs, photographes... - que Sophie interroge longuement avant de passer la parole à la salle. L'inscription est de mise car la librairie affiche vite complet. On l'aura compris, la clientèle est fidèle et d'autant plus attachée à sa librairie, qu'elle est encore traumatisée par la fermeture récente de sa célèbre voisine L'oeil Ecoute. Mais qu'on se rassure, Sophie est bien déterminée à continuer encore longtemps.

### Tikibou

33, bd Edgar Quinet  
01 43 20 98 79  
[www.tikibou.fr](http://www.tikibou.fr)

Cette boutique a été relocalisée au moment de la construction de la Tour Montparnasse mais fait partie des plus anciennes boutiques de jouets de Paris. Selon Thierry Leroux, qui l'a reprise il y a 16 ans, son mobilier ancien proviendrait du magasin de jouets tenu par Georges Méliès dans la Gare Montparnasse dans les années 1920. Même à cette nouvelle adresse, elle a vu grandir et fait rêver plusieurs générations d'enfants du quartier. Pour maintenir le lien, elle propose des jouets pour tous les âges : jouets en bois éducatifs, jeux pédagogiques, jeux de société et des vitrines entières de figurines et voitures de collection, sans cesse renouvelées. Pour se différencier des grandes chaînes, Tikibou propose des références plutôt haut de gamme mais on peut trouver à se faire plaisir à tous les prix. Et on peut faire confiance au professionnalisme de son équipe pour toujours obtenir le bon conseil pour faire le bon choix.



© DR

ZOOM  
SUR

# PLUS DE PLACE À LA NATURE DANS NOTRE VILLE

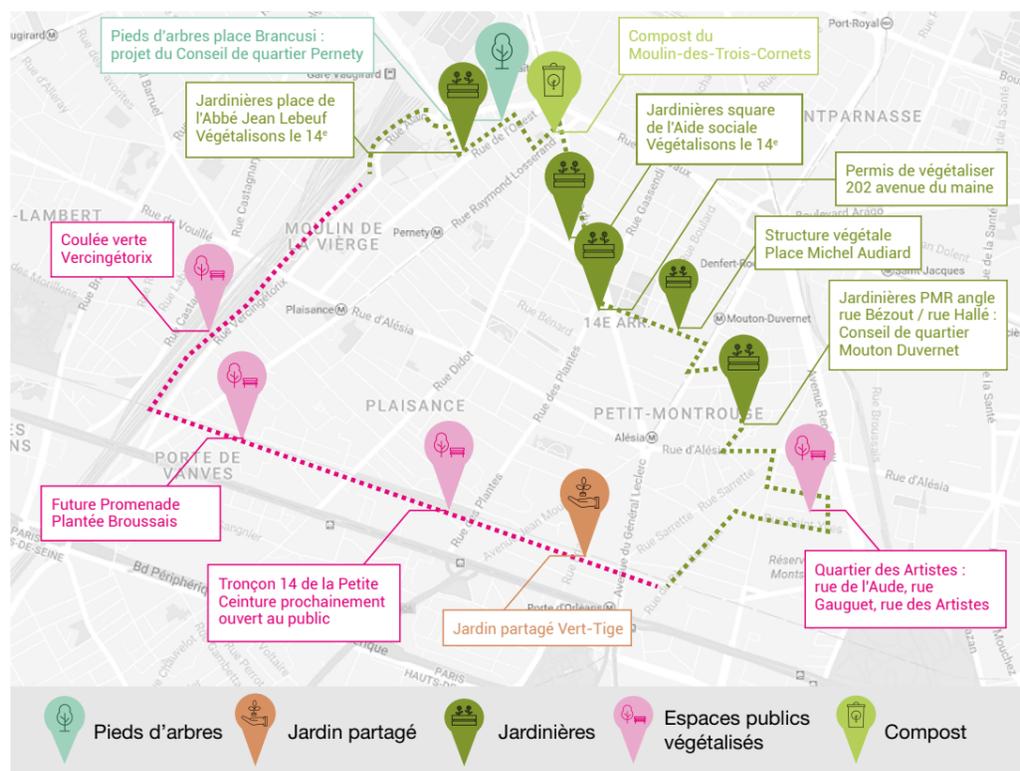
Grâce aux multiples dispositifs initiés depuis 2014, une dynamique s'est enclenchée pour donner toute sa place à la nature en ville. Le mois de la végétalisation qui débute le 22 mars sera l'occasion de découvrir les réalisations dans le 14<sup>e</sup> et de se joindre à cette mobilisation citoyenne pour embellir le quotidien.

Développer la place de la nature en ville : c'est l'objectif ambitieux du programme de végétalisation de la mairie de Paris sur la mandature. En 2020 Paris comptera 100 hectares de toits, murs et façades végétalisés dont un tiers sera consacré à l'agriculture. Un plan qui vise à rendre la ville plus belle et plus écologique. En effet, ces nouveaux espaces végétalisés développent la biodiversité, atténuent l'effet « îlot de chaleur urbain » et améliorent la qualité de l'air que nous respirons.

Depuis le début de la mandature, l'équipe municipale s'est engagée à encourager les projets de végétalisation dans l'espace public, en particulier ceux issus d'initiatives citoyennes. Pour ce faire, de nombreux dispositifs ont été initiés. Dès 2014, l'opération *Du vert près de chez moi* invitait les Parisiens à recenser les lieux pouvant accueillir de la végétalisation. Un beau succès avec plus de 1500 contributions recueillies ! La suite logique était le lancement du permis de végétaliser en juin 2015, avec toujours le même engouement puisque près de 2000 permis ont déjà été délivrés à Paris et 200 dans le 14<sup>e</sup>. En guise d'encouragement, la Ville a multiplié les distributions gratuites de sachets de graines et la vente de plantes à prix très doux dans les pépinières. Sans oublier le nombre important de projets qui ont pu être financés avec le budget participatif.

Lancé sous l'impulsion de la mairie du 14<sup>e</sup>, avec l'aide des services de la ville et Vergers Urbains, le programme « Végétalisons le 14<sup>e</sup> » vise à aller au-delà du permis de végétaliser. Il accompagne les collectifs d'habitants et les associations qui portent un projet de végétalisation de proximité, et leurs apportent un soutien technique et matériel. La dizaine de projets

## BALADE VÉGÉTALE DANS LE 14<sup>e</sup>



réalisés ont permis à chaque fois de mobiliser un grand nombre d'habitants et de susciter un large engouement. En plus de rendre l'espace public plus beau, ils ont contribué à animer des rues et des quartiers, et à créer de belles interactions entre voisins.

Vous trouverez sur notre carte une proposition d'itinéraire pour découvrir bon nombre de sites végétalisés du 14<sup>e</sup>. Nous vous invitons à faire un tour et à vous laisser inspirer. D'autres lieux sont à découvrir, partagez les ! Si vous avez envie de vous lancer, rejoignez-nous dès le 22 mars pour la soirée de la végétalisation. Quel que soit votre niveau, nous vous dirons toutes les choses à savoir et, vous présenterons tous les dispositifs d'accompagnement à connaître, et partagerons enfin avec vous les trucs et astuces de nos jardiniers.

## PERMIS DE VÉGÉTALISER : ILS L'ONT FAIT !

Dans le 14<sup>e</sup>, ils sont déjà deux cents à s'être lancés grâce au permis de végétaliser. Avec son mari, Patricia a végétalisé, à partir de fin 2016, le joli pied d'arbres sur le terre-plein au 2 boulevard Edgar Quinet. « Je jardinais déjà sur mon balcon mais je manquais d'espace. Et quel plaisir maintenant, quand il fait beau, de sortir pour aller travailler la terre ! ». Patricia a choisi un endroit qui répond parfaitement à ses critères : au calme, avec suffisamment de place pour travailler et bien ensoleillé. Elle avait peu d'expérience au départ mais avec les graines, les bulbes et les plantes données ou vendues à petit prix par la Mairie, et les conseils glanés à la Maison du jardinage, ses efforts ont rapidement été récompensés et elle est ravie du résultat. Au 202 avenue du Maine, le projet Jardibanc est la création de 6 colocs passionnés de végétal. Leurs motivations ? Participer au développement de la nature en ville, cultiver leurs propres plantes aromatiques et créer une installation qui soit à

la fois esthétique et fonctionnelle (avec un banc intégré), et devienne un outil de sensibilisation pour encourager les citoyens à développer leurs propres initiatives. En novembre dernier, ils ont passé un week-end pour construire l'installation en bois lasuré et un autre pour planter. En quelques semaines, leur jardin aromatique s'exposait aux regards admiratifs des passants.

Ce qui a le plus agréablement surpris Patricia et les colocs est la curiosité et les innombrables manifestations de sympathie du public. Tous en conviennent, le permis de végétaliser est un excellent moyen pour créer du lien social. Si des actes de vandalisme sont hélas parfois à déplorer, la solidarité s'exprime aussi. « L'été dernier, j'ai laissé un petit mot pour dire que je partais en vacances. À mon retour, j'ai eu l'agréable surprise de retrouver mon pied d'arbre parfaitement entretenu », témoigne Patricia.



## LA CONVIVIALITÉ Pousse SUR LE TERRITOIRE DES HYPER VOISINS

Les Hyper Voisins, c'est un collectif de voisins constitué fin 2016, qui multiplie les initiatives dans le but de rendre le quotidien plus convivial. En septembre dernier, ils se lançaient comme premier grand défi de dresser la plus grande table de Paris. Résultat plus de 600 convives rassemblés autour d'une table de 215 mètres, pour partager un repas rue de l'Aude, dans une super ambiance et avec une organisation sans faille. « Nourriture, activités familiales, art, environnement... nous travaillons sur tous les facteurs qui peuvent favoriser la convivialité, et la végétalisation figure naturellement en bonne place », explique Patrick Bernard, l'initiateur et le coordinateur du projet. Un groupe dédié a été constitué avec comme nouveau défi de rendre le plus vert possible en deux ans, à travers un plan de végétalisation collectif, le territoire délimité par la rue de l'Aude, la rue des artistes, la rue Saint Yves et la rue de la Tombe Issoire. « Comme nous voulons faire proliférer la nature, l'idée est venue de demander à un artiste de peindre une souris verte à côté des points de végétalisation. Le street-artiste Tou Py s'est prêté au jeu et ses mignonnes petites souris ont un peu devenues notre marque de fabrique », se félicite Patrick. L'association Emmaüs a également été séduite par le projet et a demandé à Tou Py de peindre une fresque sur son bâtiment du 18 rue de l'Aude, qui a été inaugurée le 10 février dernier. Art, convivialité, jolies rues fleuries, trois bonnes raisons d'aller déambuler dès les beaux jours dans le quartier des Artistes.

## LES CONSEILS DE QUARTIER EN SOUTIEN DE VOS PROJETS

Disposant de leur propre budget d'investissement, les Conseils de quartier suscitent, accompagnent et aident financièrement des projets de végétalisation. Le Conseil de Quartier Pernety, par exemple, a contribué à lancer une dizaine de projets depuis 2016. Pour le plus grand plaisir des habitants, les bacs, jardinières et pieds d'arbres végétalisés se sont ainsi multipliés dans tout le quartier et, notamment, Rue Losserand, rue des Plantes, rue de l'Ouest, avenue du Maine ou sur la place de l'Abbé Jean Lebeuf. Une autre belle réalisation est la végétalisation de la place Brancusi, où 4 arbres ont été plantés, des bancs posés et la touche finale, en pied d'arbre, apportée par des arbustes, vivaces et

graminées. Cette place constitue aussi l'une des étapes du « chemin des écoliers », un parcours bucolique et sécurisé imaginé par des parents d'élèves qui, à partir du jardin du Moulin-des-Trois-Cornets, relie l'école maternelle du 13 Ouest à l'école primaire Jean Zay. « Comme une respiration, le végétal devient le lien entre les différents espaces et permet aux petits comme aux grands de s'investir au sein de notre quartier grâce au permis de végétaliser », résume avec plaisir les initiateurs du projet. Une belle démonstration d'un quartier résolument décidé à se mettre au vert ! Quels que soient vos projets, n'hésitez à vous rapprocher de votre Conseil de quartier.



## PUBLICITÉ



### Demander votre permis de végétaliser en 2 clics !

Si vous rêvez de devenir le jardinier ou la jardinière de votre quartier, le permis de végétaliser est fait pour vous ! Il vous permet de disposer d'un site de votre choix, et surtout, de vous occuper vous-même de ce petit bout de jardin inédit.

Pour l'obtenir, il vous suffit de faire votre demande via le formulaire mis en ligne sur Paris.fr sur la page « Végétalisons la ville », d'accepter la charte de végétalisation et d'appuyer sur le bouton « envoyer ma demande ».

Et c'est tout !

Si votre projet ne nécessite pas d'étude particulière, vous recevez votre permis dans le délai d'un mois. Un kit de plantation comprenant de la terre végétale et des graines peut également vous être fourni sur demande. Ce permis vous est délivré pour une durée de 3 ans, renouvelable tacitement. À vous de jouer !

## MOIS DE LA VÉGÉTALISATION DANS LE 14<sup>e</sup>

### GRANDE SOIRÉE DE LA VÉGÉTALISATION

#### Jeudi 22 mars à 19h

Animations et rencontres conviviales autour de la végétalisation dans le 14<sup>e</sup> en présence de Carine Petit, Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement, et des acteurs de la végétalisation du 14<sup>e</sup>.

*Salle des mariages de la Mairie du 14<sup>e</sup>*



### EXPOSITION « VÉGÉTALISONS LE 14<sup>e</sup> »

#### Jeudi 22 mars – Dimanche 22 avril

Découvrez les portraits des habitants détenteurs de permis de végétaliser, leurs plantations et les projets de végétalisation de proximité menés par Vergers Urbains dans les quartiers. Photographe : Arthur Distel.

*Grilles du Square Alésia-Ridder.*



### BALADE URBAINE « POINTS REMARQUABLES DE LA VÉGÉTALISATION DANS LE 14<sup>e</sup> »

#### Mercredi 4 avril

Avec un conférencier de l'Agence d'Écologie Urbaine - Places limitées - inscription : [vegetalisonsle14e@paris.fr](mailto:vegetalisonsle14e@paris.fr)

### ATELIERS PARTICIPATIFS DE CONSTRUCTIONS DE JARDINIÈRES ET DE PLANTATIONS DE SEMIS AVEC VERGERS URBAINS

#### Mercredi 11 avril, à partir de 14h30

*Les ateliers d'Isoré, 66 Rue de la Tombe Issoire*

#### 3, 4 et 5 avril, à partir de 14h30

*APASO, 88 Boulevard Arago*

#### 12,13 et 14 avril, à partir de 14h30

*Place Ambroise Croizat*

#### 18, 19, 20 et 21 avril, à partir de 14h30

*Rue Prevost Paradol*

### ATELIERS DE PLANTATIONS PARTICIPATIVES AVEC LES JARDINIERS DE LA VILLE DE PARIS

#### Mercredi 28 mars de 14 h à 15h

*Parc Montsouris, rendez-vous porte d'entrée Reille-Coty*

#### Mercredi 4 avril de 14h à 15h

*Square Pauly*

#### Mercredi 11 avril de 14h à 15h

*Square du Serment de Koufra, rendez-vous au kiosque*

### LES 48 HEURES DE L'AGRICULTURE URBAINE AVEC LA SAUGE

#### Samedi 21 et dimanche 22 avril

Aménagement paysager participatif : construction de jardinières et plantations

*Place de l'Abbé Soulange Bodin*

Proposez des événements dans votre rue et retrouvez les autres ateliers dans le 14<sup>e</sup> sur : [www.les48h.fr](http://www.les48h.fr)

Retrouvez toute la programmation du mois de la végétalisation sur [www.mairie14.paris.fr](http://www.mairie14.paris.fr) et sur les réseaux sociaux de la Mairie du 14<sup>e</sup>!

Découvrez les trucs et astuces de ceux qui font la végétalisation de proximité dans le 14<sup>e</sup> sur notre page Facebook

Pour en savoir plus sur la végétalisation et l'agriculture urbaine à Paris : [www.paris.fr/vegetalisonslaville](http://www.paris.fr/vegetalisonslaville)

La plateforme collaborative [vegetalisons.paris.fr](http://vegetalisons.paris.fr)

Le site des Parisculteurs : [www.parisculteurs.paris/](http://www.parisculteurs.paris/)

Maison du jardinage

*Parc de Bercy, 41 rue Paul-Belmondo, 75012 Paris*

## PUBLICITÉ

### LA « MDA » DEVIENT MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE DÉCRYPTAGE

Ouverte en 2006, la maison des associations du 14<sup>e</sup> devient en 2018 la Maison de la Vie Associative et Citoyenne. Concrètement ? La MVAC 14 est désormais, en plus des associations, ouverte aux habitants, aux collectifs et porteurs de projets. Vous pouvez également y organiser des événements ouverts aux publics (conférence, débat, représentation, formation...).

#### DES MISSIONS QUI ÉVOLUENT

Le rôle de la MdA depuis sa création est d'accompagner, à toutes les étapes, les associations du 14<sup>e</sup>. À la fois pour leurs démarches : aide à la création et à la rédaction des statuts en vue du dépôt en préfecture, référencement SIMPA, aide au développement et à la recherche de financement... Et la formation des responsables associatifs : comment organiser son AG, le budget et le financement, comment communiquer sur les réseaux sociaux...

La MVAC ajoute à ces tâches deux nouvelles missions :



S'adapter aux nouveaux besoins des associations et aux nouvelles attentes des Parisiens en matière d'engagement citoyen.



Accompagner dans l'arrondissement la mise en œuvre des dispositifs récents concernant la vie associative et la participation citoyenne: Carte citoyenne, Budget participatif, @jemengage.paris, nuit des débats, concertation renforcée...

#### LES SERVICES PROPOSÉS



**Informations du public** pour la vie associative de l'arrondissement. Trouver une association, renseignements sur les offres de bénévolat.



**Salles à disposition** : grande salle (50 assis, 115 debouts) et 3 salles de réunions d'une capacité de 12 à 40 personnes.



**Services informatique et reprographie** : 4 postes informatiques en libre accès et photocopieur.



**Services de logistique** : casiers et services de boîtes aux lettres.



**RDV individuels** : accompagnement des porteurs de projets dans toutes leurs démarches. Conseil et formation.

#### UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE

L'équipe de la MVAC vous accueille du mardi au samedi. La MVAC est ouverte le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 18h30, le jeudi de 13h30 à 19h et le samedi de 10h à 14h. Il est possible de réserver les 4 salles mises à disposition.

#### HORAIRES D'OUVERTURE

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Lundi	10h 00 - 18h 30	10h 00 - 18h 30	13h 30 - 19h 00	10h 00 - 18h 30	10h 00 - 14h 00	<div style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></div> Réservations des salles jusqu'à 22 heures <div style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></div> Réservations des salles jusqu'à 18 heures <div style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></div> Réservations non possibles
Dimanche						

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS inscrite à la MdA14



#### CHIFFRES CLÉS 2017

- 729** associations inscrites et 118 domiciliées
- 598** réservations de salles dont 211 nocturnes
- 138** boîtes aux lettres pour les associations
- 107** associations qui ont pu bénéficier de l'affichage associatif dans tout l'arrondissement

#### Comment s'inscrire ?

La MVAC est ouverte aux associations domiciliées à Paris, ayant un objet d'intérêt général ou d'intérêt public local, justifiant d'une activité régulière et principale sur l'arrondissement. Pour s'inscrire, elles doivent au préalable se référencer sur Paris.fr dans l'annuaire SIMPA (Système d'Information Multi-services des Partenaires Associatifs). Il suffit ensuite d'envoyer un mail à la MVAC 14 pour demander à être inscrit (RDV dans les 15 jours). Pour votre inscription, ou pour toute question un mail : [maison.asso.14@paris.fr](mailto:maison.asso.14@paris.fr)



22 rue Deparcieux — Tél : 01 53 63 31 50

Suivre l'actualité sur les réseaux :



MDAParis14



MDA14Paris

(où vous retrouvez toute l'actualité associative du 14<sup>e</sup>) + une newsletter envoyée chaque mois avec l'actualité, les appels à projets et les petites annonces associatives

# TRIBUNES

## LA DROITE, DOCTEUR JEKYLL ET MISTER HYDE DE L'ÉCOLOGIE

Alors que la pollution tue chaque année à Paris 2 500 habitants et 6 500 dans l'agglomération parisienne un recours en justice contre la piétonnisation des voies sur berges a été déposé. Pourtant, l'ouverture des Rives de Seine aux piétons et aux circulations douces est une mesure d'utilité publique, qui participe à améliorer votre cadre de vie en réduisant la place de la voiture polluante et ses nuisances au cœur de Paris.

Cette mesure était au cœur du programme d'Anne Hidalgo et elle a été adoptée par les élus parisiens en septembre 2016, avec le soutien de l'État et à l'issue d'un an et demi de concertation. Au prétexte que le Tribunal administratif de Paris a estimé l'étude d'impact insuffisante, la droite parisienne demande de supprimer ce nouvel espace vert pour rouvrir une autoroute urbaine sur les berges. Nous refusons ce retour en arrière ! Alors que la France se voit reprocher de ne pas agir assez vite pour améliorer la qualité de l'air, alors que Paris a accueilli l'accord historique sur le Climat lors de la COP21, nous voulons plus que jamais bâtir une ville plus apaisée avec un air respirable, sur les berges de Seine

## PERSONNES À LA RUE: IL Y A URGENGE À TROUVER DES SOLUTIONS!

Paris a connu en février une vague de grand froid. Celle-ci a évidemment particulièrement touché les personnes à la rue. Mais comme le rappellent les associations, si l'hiver est rude pour ces personnes et nécessite des mesures exceptionnelles, en toute saison, des personnes meurent faute de logements, soins et de soutien.

La nuit de la solidarité organisée le 15 février dernier a permis d'estimer le nombre de personnes sans logement dans Paris. Il y en aurait ainsi près de 4 000. Si ce chiffre est insupportable, il n'est pour autant pas insurmontable. Des milliers de mètres carrés sont en effet disponibles à Paris et dans la métropole. L'État et la ville de Paris possèdent de nombreux bâtiments qui restent vides. Il faudrait les réquisitionner pour répondre à l'urgence. En ce qui concerne les bâtiments privés, des études estiment à 5 millions de mètres carrés la surface de bureaux vides en Île-de-France ! Dont certains sont d'ailleurs chauffés, voire gardiennés pour éviter les

## LA CASSE DU SERVICE PUBLIC EST EN MARCHÉ

Qu'est-ce que le service public ?

L'égalité devant le service, principe à valeur constitutionnelle, c'est l'application du principe général d'égalité de tous devant la loi, proclamé par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Il signifie que toute personne a un droit égal à l'accès au service, participe de manière égale aux charges financières (égalité tarifaire) et doit être traité de la même façon que tout autre usager du service. Ainsi, la neutralité, principe qui est un prolongement du principe d'égalité, est un des aspects du service public.

On se souvient de l'ouverture de la Poste à la concurrence au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et on voit tous les jours ce que sont devenus depuis les services offerts : fermeture de bureaux de poste, externalisés aux Franprix et autres magasins de proximité, services bancaires encombrés de longues files d'attente, pénalisant les plus démunis, etc.

Désormais c'est la SNCF qui est attaquée selon le Premier ministre qui prépare encore une réforme à la hussarde avec la fin du statut des cheminots, la suppression des lignes non rentables (et pourtant utiles), le recours aux ordonnances annoncées, ce qui est un véritable déni de démocratie. En Angleterre les chemins de fer privatisés n'ont pas démontré les améliorations espérées en matière de

comme dans le 14<sup>e</sup>. Est-ce que des autoroutes urbaines valent mieux que des espaces verts pour nos enfants ? Mme Péresse ferait mieux d'améliorer les transports en commun qui sont de la compétence du Conseil régional, en Île-de-France comme dans le 14<sup>e</sup>. D'ailleurs, la droite locale, soutien de Mme Péresse devrait s'en rappeler et nous aider, plutôt que de dénoncer. Mais il est vrai qu'en la matière sur l'écologie comme sur le reste le double langage prévaut : de la parole aux actes...

### GROUPE SRA

intrusions ! Là encore, il faudrait pouvoir user de la réquisition. Des solutions existent donc pour l'hébergement d'urgence ! Tout en gardant évidemment à l'esprit que l'enjeu à plus long terme est de pouvoir reloger les personnes dans des hébergements durables, ce qui nécessite un effort important de l'État qu'une ville seule ne peut assumer.

### VOS ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES: CÉLIA BLAUDEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD

ponctualité et de fiabilité, et de coût, bien au contraire.

Pour nous c'est non ! Non à la précarisation du travail, non à l'« ubérisation » de la société ! Il faut arrêter la casse du service public, du travail, de la santé, de la sécurité sociale, des retraites... Tout cela est fait uniquement pour servir les puissances de l'argent, au détriment du peuple.

### VOS ÉLUS COMMUNISTES DU 14<sup>e</sup>: CATHERINE CHEVALIER, HERVÉ BÉGUÉ, NICOLAS LIÉBAULT

## ÉLOGE DU MOUVEMENT

« Notre vie n'est que mouvement » écrivait Montaigne. On doute que l'éminent philosophe aimerait vivre à Paris de nos jours ! Les Parisiens voient en effet leurs capacités de mobilité se restreindre singulièrement. Parmi ceux pour qui le mouvement se fait en 2 ou 4 roues motorisés, tous témoignent de la complexification de leur sort. Pour stationner, l'explosion des tarifs en sous-sol et les bévues commises en surface par les nouveaux agents verbalisateurs missionnés par la maire laissent craindre le pire, tout comme l'impossibilité grandissante de se

faire livrer pour des commerçants et artisans qui tentent de survivre. Quant aux limitations de circulation voulues par Anne Hidalgo, elles se heurtent tantôt à la Justice pour cause de procédures mal ficelées, tantôt à la Préfecture qui les juge irréalistes. Les cyclistes et piétons ne sont pas mieux lotis ! Les habitués du Vélip subissent de plein fouet l'incapacité de la mairie et de son prestataire à assurer la pérennité du service, sans qu'une juste compensation ne soit prévue pour les abonnés. Et les futurs projets urbains, tel l'avenue du Général Leclerc, se révèlent insatisfaisants pour les amateurs de vélo. Quant aux piétons, outre leur slalom quotidien entre les cycles, trottinettes et scooters

égarés sur les trottoirs, ils doivent composer en plus avec les « expérimentations » de la mairie du 14<sup>e</sup> sur le quartier Pernety, peu concluantes pour l'heure.

Et si, lassé de faire du sur-place en voiture, dans l'impossibilité de louer un Vélip, un Parisien souhaitait emprunter les transports en commun ? Justement, la mairie envisage de supprimer la Traverse Bièvre-Montsouris, seule ligne de bus dont elle a la charge !

### VOS ÉLUS DE LA DROITE ET DU CENTRE

## IL FAUT SAUVER LA TRAVERSE BIÈVRE-MONTSOURIS !

La Traverse Bièvre-Montsouris, bus de proximité desservant des secteurs enclavés du 14<sup>e</sup> arrondissement comme la Tombe Issoire ou le Parc Montsouris, continue d'être en sursis. Depuis 2009, ce n'est plus à Île de France Mobilités, mais à la Ville de Paris de financer cette ligne de quartier essentielle pour de nombreux habitants, notamment les personnes âgées, les familles avec poussettes ou les personnes à mobilité réduite.

L'exécutif avait comme projet de réduire cette traverse à portion congrue, mais ne disposant pas d'une majorité au Conseil de Paris pour y parvenir, a pour l'instant fait machine arrière. La Ville continue donc de laisser traîner la situation, en prolongeant les avenants au contrat tout en martelant que ces lignes ne sont pas assez « rentables ». Parler de « rentabilité » pour justifier le maintien d'un transport de proximité est pour le moins incongru. À l'heure où la Ville souhaite réduire la place des voitures individuelles et développer les transports propres, ces hésitations sont incompréhensibles. On ne peut vouloir

augmenter les circulations douces sans y investir les moyens nécessaires. Il n'existe aujourd'hui que cinq traverses dans Paris. Plutôt que de les scalper, il nous semble au contraire opportun d'augmenter leur nombre, par un plan ambitieux des petits trajets et des dessertes locales, dont l'objectif serait que chaque Parisien habite à moins de 5mn à pieds d'un mode de déplacement en commun.

### ERIC AZIÈRE UDI-MODEM

## SMOVENGO, STRETEO... LES MAUVAISES IDÉES DE MME HIDALGO

Tous les Parisiens s'accordaient pour le dire : une chose marchait bien à Paris, Vélip. Un service en place depuis 10 ans avec lequel Paris avait montré qu'elle savait être une capitale à l'écoute des nouvelles aspirations en matière de mobilité. Le service avait été étendu à des communes en banlieue. Paris avait fait école dans de nombreuses capitales. Cela marchait... et donc Mme Hidalgo a décidé de le supprimer, le remplaçant par Smovengo, un système qui ne fonctionne pas.

Dans le 14<sup>e</sup>, un autre service de transport de proximité marche bien : la traverse Bièvre-Montsouris. Cette ligne de bus de proximité, qui rend service à tellement d'habitants du 14<sup>e</sup> et notamment des personnes âgées, est désormais menacée de fermeture. Sur le podium des très mauvaises idées de l'année, on a aussi Streeteo. Partout, les contraventions pleuvent, données sans discernement aucun, par une société dont plusieurs agents ont été contrôlés pour avoir consommé du cannabis ou circulé sans permis de conduire. C'est un véritable racket, avec des méthodes qui seront certainement déclarées illégales : pas d'indication des recours possibles, paiement par internet exclusivement et 4 jours seulement pour payer au tarif de 35 euros, délai au-delà duquel l'amende passe à 50 euros.

Avec les Parisiens, nous le demandons : arrêtez d'empoisonner la vie des habitants !

### MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE – OPPOSITION MUNICIPALE DE LA DROITE ET DU CENTRE - 100 % 14<sup>e</sup>

**PUBLICITÉ**